

PROJET PROFESSIONNEL

SARL ENERGIES FUTURES

Je suis Monsieur THOMSEN Richard et je suis dans la fonction commerciale depuis plus de 25 ans, où j'ai occupé différents postes : commercial, cadre commercial et responsable commercial au sein de sociétés aux activités très diverses. Je suis ainsi passé de l'électronique grand public, au second œuvre du bâtiment pour finir par la publicité et j'ai donc la capacité d'évoluer dans le milieu professionnel (B2B) tout comme celui du particulier (B2C), la faculté également d'apprendre vite ce qui me rend opérationnel rapidement. Au niveau technique, j'ai un diplôme d'Installateur en équipement électrique obtenu en 2002 à l'AFPA de Corte.

Inscrit à Pôle emploi depuis deux ans, il m'a été proposé dans le cadre du retour à l'emploi des plus de 50 ans, d'être accompagné par ANTHEA RH. J'ai intégré le groupe « ACCOMPAGNEMENT SENIOR 2.0 » constitué d'un psychologue du travail, d'un coach et d'un CIP (Conseiller en Insertion Professionnel). Au cours de ces sessions et de ces accompagnements s'est construite l'idée de mettre mon expérience, mes compétences commerciales et managériales au service de la création d'une entreprise, la mienne.

A la suite de discussions avec un ami gérant d'une entreprise d'électricité sur les demandes qu'il recevait pour l'installation de bornes de recharge électriques, l'idée de la création d'une entreprise d'installation d'IRVE (Infrastructure de Recharge pour Véhicules Électriques) est apparue comme naturelle tout comme notre association. Aidé en cela par la fin programmée des véhicules thermiques à l'horizon 2035.

En effet la Commission Européenne pourrait aller plus loin en passant à 60 % les ventes de véhicules non thermiques en 2030, puis 100 % cinq ans plus tard avec la fin définitive et actée de la thermique au niveau européen. Le business autour des véhicules électriques à destination des particuliers comme des professionnels et de leurs mobilités, ne peut être donc qu'exponentielle pour ces 20 prochaines années.

Pas à pas, nous sommes ainsi passés du projet, à l'étude de faisabilité, puis rencontres et entretiens se sont enchaînés avec différents acteurs (comptable, conseiller en création d'entreprises, banquier, Chambres des Métiers, etc..) et une vision claire s'est dessinée.

Vous comprendrez qu'avec autant de feux verts allumés, nous nous sommes lancés, nous avons déposé les statuts au greffe du tribunal de commerce de Bastia : **SARL ENERGIES FUTURES à l'enseigne commerciale SOLA BORN**. De ce projet, une société a vu le jour et j'espère que nous saurons en faire une réussite entrepreneuriale et humaine.

